



3.1 Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation théorique, portant sur différentes thématiques, comprend des cours thématiques et des tests d'évaluation en ligne (Codes Rousseau) et en présentiel (DVD) dans les locaux de l'école de conduite sur les horaires d'ouverture du bureau* et tous les jours nous proposons 1h de séance de code supervisée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité (planning envoyé par mail tous les 15 jours).

Nous vous fournissons également le livre du code de la route du CODES ROUSSEAU.

Les thématiques abordées lors de nos cours de code sont à la fois d'ordre réglementaire (règle de la circulation, signalisation, priorités, arrêts stationnement...) mais également comportemental (vitesse, alcool, drogues, Eco conduite, partage de la route...).

Les 10 thèmes officiels du code de la route :

1. Les dispositions légales en matière de circulation routière
2. Le conducteur
3. La route
4. Les autres usagers de la route
5. La réglementation générale et divers
6. Porter secours
7. Les précautions nécessaires en quittant le véhicule
8. Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
9. Les équipements de sécurité des véhicules
10. L'utilisation du véhicule et le respect de l'environnement

*Horaires pour les cours théoriques et les tests sans enseignant :

Mardi 11h à 13h et 14h à 18h

Mercredi 14h à 18h

Jeudi 11h à 13h et 14h à 18h

Vendredi 11h à 13h et 14h à 18h

Samedi 10h à 13h

Delta Auto-Moto Ecole SARL
Plaisir Conduite
7 rue Paul Langevin 78370 Plaisir
SIRET : 985 304 161 00013 – APE 8553Z
Agrément N°E 24 078 0016 0
NDA : 11788737878

PARCOURS PRATIQUE

La phase de pratique débutera une fois l'obtention du code de la route.

Le nombre d'heures de conduite minimum pour cette formation initiale est de 13h en boîte automatique et 20h en boîte manuelle.

Les premières heures de formation pratique ont lieu sur simulateur de conduite en autonomie. Le programme sur simulateur permet de commencer à comprendre et maîtriser les bases de la compétence 1 de votre programme de formation.

- 3h pour les formations en boîte automatique et 4h pour les formations en boîte manuelle ; un complément de leçon sur simulateur est possible si nécessaire.

La suite des leçons se fera en véhicule, en suivant le programme officiel de formation du REMC (Référentiel pour une Education à une Mobilité Citoyenne) :

- 1- Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul
- 2- Appréhender la route et circuler dans les conditions normales
- 3- Circuler dans des conditions difficiles
- 4- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Les cours sont individuels et d'une durée de 1h à 2h. Des cours collectifs avec écoute pédagogique sont possibles mais seul le temps au volant est comptabilisé.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 17h.

Vous aurez accès à un livret d'apprentissage numérique vous permettant de suivre votre formation et vos évaluations et vous permettant de vous auto-évaluer. Ce livret est obligatoire.

Des bilans de compétences seront effectués au cours de la formation et un examen blanc sera réalisé.

Documents et supports :

- Planning de conduite (accès via un compte personnel dans Klaxo)
- Livret d'apprentissage numérique (accès via un compte personnel Klaxo)